



**CENTURY 21.**

18 rue Charles de Gaulle 94140 Alfortville

## **BARÈME DES HONORAIRES**

<b>TRANSACTION</b>		
<b>Montant des transactions</b>		<b>Honoraires Maximum TTC</b>
<b>De</b>	<b>A</b>	
- €	50 000 €	4 800 €
50 001 €	150 000 €	8%
150 001 €	250 000 €	7%
250 001 €	400 000 €	6%
400 001 €	+	5%
Terrain et Local Commercial		10%
<b>HONORAIRES CHARGES VENDEUR</b>		

Les prix sont calculés sur la base d'un taux de TVA de 20%

*Les honoraires seront révisés dans le cadre de la réglementation en vigueur et en fonction de la formule de révision de notre société - Honoraires charge vendeur sauf cas particulier*

<b>LOCATION</b>	
<b>Honoraires Maximum à la charge du LOCATAIRE</b>	
Honoraires de visite, de constitution du dossier du locataire et rédaction du bail	10€ / m <sup>2</sup> TTC
Honoraires de réalisation de l'état des lieux	3€ / m <sup>2</sup> TTC

*Dans la limite de 8% TTC du loyer annuel hors charges*

<b>Honoraires Maximum à la charge du BAILLEUR</b>	
Honoraires d'entremise et de négociation	OFFERT
Honoraires de visite, de constitution du dossier locataire et de rédaction de bail	10€ / m <sup>2</sup> TTC
Montant par mètre carré de surface habitable des honoraires de réalisation de l'état des lieux	3€ / m <sup>2</sup> TTC

*Les honoraires de location des locaux d'habitation et meublés soumis à la loi du 6 juillet 1989 sont partagés entre locataire et propriétaire. Le montant TTC imputé au locataire ne peut excéder celui imputé au bailleur et demeure inférieur ou égal aux plafonds fixés par décret n°2014-890 du 1er août 2014.*